

**Programme de Soutien
aux Familles et à la Parentalité
(PSFP 12-16 ans) :**

renforcer les compétences familiales
pour réduire les risques d'addiction
chez les adolescents



**Consultations
Jeunes
Consommateurs**

■ LES COMPÉTENCES PARENTALES : UN ENJEU CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ET DE RÉDUCTION DU RISQUE ADDICTIF

L'impact des pratiques parentales est déterminant sur la santé et l'épanouissement des enfants et des adolescents.

Les problèmes de parentalité sont en effet largement associés à des troubles divers dans le champ des conduites à risques et particulièrement bien documentés dans celui des addictions.

L'implantation de programmes standardisés évalués scientifiquement est une nouvelle donne dans le champ de la prévention.

Le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) en est un exemple.

■ PSFP : UN PROGRAMME ÉDUCATIF RECONNU ET VALIDÉ INTERNATIONALEMENT

PSFP¹ fait partie des programmes recommandés dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé. Il aide les

familles à développer des facteurs de protection et à mettre en place un climat familial positif.

Aujourd'hui implanté dans 35 pays, plus de 150 études internationales font état de son impact positif sur les familles, parents et enfants :

CHEZ LES PARENTS	CHEZ LES JEUNES	DANS LES FAMILLES
<p>↗ Sentiment d'efficacité parentale, habiletés parentales, communication</p> <p>↘ Consommation d'alcool et autres drogues, stress, dépression</p>	<p>↗ Compétences sociales, résultats scolaires, coopération intrafamiliale, nombre de pairs pro-sociaux</p> <p>↘ Consommation d'alcool et autres drogues, dépression, troubles du comportement, agressions, conduites à risques</p>	<p>↗ Liens parents-enfants, communication positive dans la famille, partage des tâches et de leur réalisation</p> <p>↘ Conflits intrafamiliaux</p>

■ UNE PHASE EXPÉRIMENTALE DE PSFP CHEZ LES 12-16 ANS AVANT UN DÉPLOIEMENT PLUS LARGE

En France, PSFP est actuellement déployé sur l'ensemble du territoire auprès des familles avec enfants âgés de 6 à 11 ans (PSFP 6-11ans), suite à une expérimentation réussie auprès de ce public dans les Alpes-Maritimes par le CODES 06.

Le programme que nous proposons ici est son adaptation aux jeunes âgés de 12 à 16 ans. Il s'agit d'une phase pilote d'expérimentation en vue d'un déploiement plus large.

■ QUI PORTE CETTE EXPÉRIMENTATION ?

L'expérimentation de PSFP 12-16 ans est portée par des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) qui sont des lieux de prévention, d'écoute, d'information et de soutien destinés aux jeunes et aux familles faisant face à une conduite addictive. Leur but est d'éviter qu'une conduite addictive n'évolue en addiction ou autre conséquence néfaste grâce à la mise en place d'une stratégie d'intervention précoce. Il s'agit notamment de rencontrer les jeunes et leur famille le plus tôt possible dans l'expérience d'usage. Cette expérimentation est à l'initiative de la CJC de la Sauvegarde 71.

L'expérimentation est déployée sur 3 sites (Bordeaux, 33, Armentières, 59, et Chalon-sur-Saône, 71). Elle est coordonnée par la Fédération Addiction qui constitue un réseau national représentatif du champ de l'addictologie, de la prévention, des soins et de la réduction des risques, dont les CJC (www.federationaddiction.fr).

Ce programme est financé par la Fondation de France, la Direction Générale de la Santé (DGS) et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA). Santé publique France est associée à son évaluation.

■ QUELLES FAMILLES ET QUELS ADOLESCENTS SONT CONCERNÉS PAR CE PROGRAMME ?

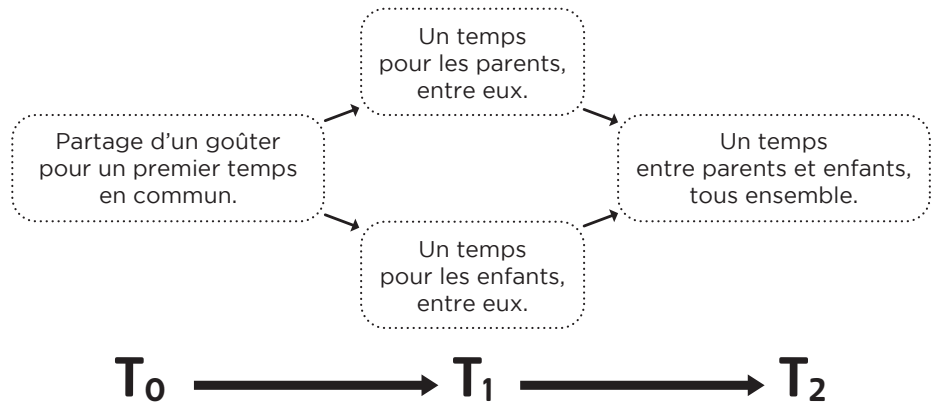
Pour la phase pilote, on ne retiendra ni les parents ni les adolescents avec des conduites addictives sévères et/ou des troubles psychiatriques.

CRITÈRES D'IDENTIFICATION DES PARENTS	CRITÈRES D'IDENTIFICATION DES ADOLESCENTS
<ul style="list-style-type: none">• Préoccupation vis-à-vis des conduites addictives de leurs enfants, existantes ou à venir• Expression de difficultés vis-à-vis de la parentalité• La capacité à s'engager sur les 14 sessions• Comprendre la langue française <p><i>N.B. : on entend par « parent » tout adulte ayant une responsabilité éducative vis-à-vis de l'enfant. Ce peut être : les grands-parents, beaux-parents, familles d'accueil, etc.</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Avoir entre 12 et 16 ans à l'inclusion dans le programme• Usage à risque (par exemple : passage aux urgences, etc.)• Consommation de tabac• Usage d'écran et de jeux vidéo jugé problématique par les parents• Vulnérabilités spécifiques telles que : décrochage scolaire ou absentéisme, isolement, faibles compétences psychosociales (difficultés à gérer ses émotions, impulsivité, etc.)

La constitution définitive du groupe bénéficiaire du programme se fera en discussion avec le coordinateur local du projet (voir ci-après).

■ DÉROULEMENT CONCRET DU PROGRAMME

Le programme se déroule en 14 sessions interactives de 2h hebdomadaires proposant un temps séparé pour les adolescents et les parents puis un temps en famille. Chaque session est précédée d'un goûter.



L'expérience a montré une assiduité élevée des familles sur toute la durée du programme.

En fonction des besoins, une garderie pour les enfants les plus jeunes peut être envisagée.

■ UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

Chaque territoire dispose de professionnels formés (un coordinateur local du programme et quatre animateurs). Cette équipe est là pour vous accompagner tout au long de la phase de mobilisation et pour assurer le lien et le suivi des familles qui bénéficieront du programme.

Vous pouvez soutenir le programme en assurant sa promotion auprès des familles que vous connaissez et en participant en lien étroit avec le coordinateur local à la constitution du groupe qui bénéficiera de PSFP 12-16 ans.
Pour participer ou pour toute question :

Programme expérimenté par les  :

Coordonné par :

Avec l'appui de :

